



## RAIDER 2500

*Attuatore elettromeccanico a 24V per cancelli battenti*

24V Electro-mechanical operator for swing gates

*Opérateur électromécanique à 24 V pour portails battants*

24 V Elektromechanischer Antrieb für Drehflügel Tore

*Actuador electromecánico para cancelas batientes*

### SCOPO DEL MANUALE

Questo manuale è stato redatto dal costruttore ed è parte integrante del prodotto.

In esso sono contenute tutte le informazioni necessarie per:

- la corretta sensibilizzazione degli installatori alle problematiche della sicurezza;
- la corretta installazione del dispositivo;
- la conoscenza approfondita del suo funzionamento e dei suoi limiti;
- il corretto uso in condizioni di sicurezza;

La costante osservanza delle indicazioni fornite in questo manuale, garantisce la sicurezza dell'uomo, l'economia di esercizio e una più lunga durata di funzionamento del prodotto.

Al fine di evitare manovre errate con il rischio di incidenti, è importante leggere attentamente questo manuale, rispettando scrupolosamente le informazioni fornite.

Tutti i dati sono stati redatti e controllati con la massima cura, ma non possiamo accettare responsabilità per eventuali errori od omissioni. Ci riserviamo di apportare quelle modifiche che sono connesse ai progressi tecnologici.

Garanzia: Le condizioni di garanzia sono da verificare sul listino vendite in base agli accordi commerciali.

Le istruzioni, i disegni, le fotografie e la documentazione contenuti nel presente manuale sono di proprietà APRIMATIC S.p.a. e non possono essere riprodotti in alcun modo, né integralmente, né parzialmente. Il logo "APRIMATIC" è un marchio registrato di APRIMATIC S.p.a.

### PURPOSE OF THE MANUAL

This manual was drawn up by the manufacturer and is an integral part of the product.

It contains all the necessary information:

- to draw the attention of the installers to safety related problems
- to install the device properly
- to understand how it works and its limits
- to use the device under safe conditions

Strict observance of the instructions in this manual guarantees safe conditions as well as efficient operation and a long life for the product.

To prevent operations that may result in accidents, read this manual and strictly obey the instructions provided.

All the specifications have been written and verified with our best attention. We do not undertake responsibility for possible errors or omissions. We reserve the right to introduce changes relative to technological progress.

Guarantee: The guarantee conditions can be checked in the price list on the basis of the commercial agreements.

Instructions, drawings, photos and literature contained herein are the exclusive property of the manufacturer and may not be reproduced by any means.

The "Aprimatic" logo is a trademark registered by Aprimatic S.p.A.

### BUT DU MANUEL

Ce manuel a été rédigé par le constructeur et fait partie intégrante du produit.

Il contient toutes les informations nécessaires pour :

- sensibiliser les installateurs aux problèmes liés à la sécurité ;
- installer le dispositif de manière correcte ;
- connaître le fonctionnement et les limites du dispositif ;
- utiliser correctement le dispositif dans des conditions de sécurité optimales ;

Le respect des indications fournies dans ce manuel garantit la sécurité personnelle, une économie de fonctionnement et une longue durée de vie du produit.

Afin d'éviter des opérations incorrectes et de ne pas risquer des accidents sérieux, lire attentivement ce manuel et respecter scrupuleusement les informations fournies.

Toutes les données ont été rédigées et contrôlées avec le plus grand soin. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs éventuelles ou d'omissions. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications concernant le progrès technologique.

Conditions de garantie: Vérifiez les conditions de garantie dans le catalogue des ventes sur la base des accords commerciaux. Les instructions, les dessins, les photos et la documentation contenus dans ce manuel sont la propriété d'APRIMATIC S.p.A. et ne peuvent être reproduits sous aucune forme, ni intégralement, ni partiellement.

Le logo « Aprimatic » est une marque déposée par Aprimatic S.p.A.

### ZWECK DES HANDBUCHS

Dieses Handbuch wurde vom Hersteller verfasst und ist ein ergänzender Bestandteil des Produkts.

Es enthält alle nötigen Informationen für:

- die Sensibilisierung der Monteure für Fragen der Sicherheit;
- die vorschriftsmäßige Installation der Vorrichtung;
- die umfassende Kenntnis ihrer Funktionsweise und ihrer Grenzen;
- die vorschriftsmäßige und sichere Benutzung.

Die Beachtung der in diesem Handbuch enthaltenen Anweisungen gewährleistet die Sicherheit der Personen, den wirtschaftlichen Betrieb und eine lange Lebensdauer des Produkts.

Zur Vermeidung von Fehlbedienung und somit Unfallgefahr dieses Handbuch aufmerksam durchlesen und die Anweisungen genau befolgen.

Alle Daten wurden sorgfältigst ausgearbeitet und überprüft. Für eventuelle Fehler oder Auslassungen übernehmen wir keine Verantwortung. Wir behalten uns vor, solche Änderungen vorzunehmen, welche mit der technologischen Entwicklung im Zusammenhang stehen.

Garantie: Die Garantiebedingungen sind der Verkaufspreisliste aufgrund der getroffenen Vereinbarungen zu entnehmen. Die Anleitungen, Zeichnungen, Fotos und Dokumentationen in diesem Handbuch sind Eigentum von APRIMATIC S.p.A. und dürfen in keiner Weise ganz oder teilweise reproduziert werden.

Das Logo „Aprimatic“ ist ein eingetragenes Warenzeichen der Aprimatic S. p. A.

### OBJETO DEL MANUAL

Este manual ha sido redactado por el constructor y forma parte integrante del producto.

El mismo contiene todas las informaciones necesarias para:

- la correcta sensibilización de los instaladores hacia los problemas de la seguridad
- la correcta instalación del dispositivo
- el conocimiento en profundidad de su funcionamiento y de sus límites
- el correcto uso en condiciones de seguridad

La constante observación de las indicaciones suministradas en este manual, garantiza la seguridad del hombre, la economía del ejercicio y una mayor duración de funcionamiento del producto.

Con el fin de evitar maniobras equivocadas con riesgo de accidente, es importante leer atentamente este manual, respetando escrupulosamente las informaciones suministradas.

Todos los datos han sido redactados y comprobados con la máxima atención. No asumimos ninguna responsabilidad en caso de errores posibles u omisiones. Nos reservamos el derecho de hacer modificaciones relativas al progreso tecnológico.

Garantía: Las condiciones de garantía se deben comprobar en la lista de ventas según los acuerdos comerciales estipulados. Las instrucciones, los dibujos, las fotografías y la documentación que contiene este manual son propiedad de APRIMATIC S.p.a. y no pueden ser reproducidas en ninguna manera, ni integral ni parcialmente.

El logotipo "Aprimatic" es una marca registrada de Aprimatic S. p. A.

**Istruzioni di installazione meccanica, Utilizzo e Manutenzione**

**Mechanical installation, Use and Maintenance instructions**

**Notice d'installation mécanique, d'Utilisation et d'Entretien**

**Anleitung für die mechanische Installation, Gebrauch und Wartung**

**Instrucciones para la instalación mecánica, el uso y el mantenimiento**

<i>Terminologie et symboles utilisés dans le manuel</i>	22
<i>Normes de sécurité et obligations de l'installateur</i>	23
<i>Mises en garde pour l'utilisateur</i>	23
<b>1. Description de l'opérateur</b>	<b>24</b>
1.1 Utilisation prévue et domaine d'application.....	24
1.2 Caractéristiques générales .....	24
1.3 Dimensions d'encombrement.....	24
1.4 Données techniques .....	<b>24</b>
1.5 Composants de l'installation .....	25
<b>2. Opérations avant l'installation</b>	<b>26</b>
2.1 Préparation des raccordements électriques.....	26
2.2 Contrôles à effectuer sur le portail .....	27
2.3 Positionnement des fixations .....	27
2.4 Réalisation de la fixation arrière.....	28
2.5 Réalisation du logement sur des piliers en maçonnerie pour la fixation arrière de l'opérateur.....	28
<b>3. Installation</b>	<b>29</b>
3.1 Application de la fixation avant.....	29
3.2 Montage de l'opérateur sur la fixation arrière.....	29
3.3 Positionnement avant de l'opérateur.....	30
3.4 Contrôle du montage mécanique .....	30
3.5 Réglage des arrêts mécaniques de fin de course.....	30
<b>4. Contrôles et réglages</b>	<b>31</b>
<b>5. Utilisation correcte de l'opérateur</b>	<b>31</b>
5.1 Déverrouillage de la motorisation pour déplacer le portail manuellement (MANOEUVRE DE SECOURS).....	31
5.2 Entretien programmé .....	31
<b>Déclaration de Conformité CEE</b>	<b>52</b>

## TERMINOLOGIE ET SYMBOLES UTILISÉS DANS LE MANUEL

- **ZONE D'INTERVENTION** zone qui circonscrit la zone où l'on effectue l'installation et où la présence d'une personne exposée représente un risque pour la sécurité et la santé de cette personne (Annexe I, 1.1.1 Directive 98/37/CEE) ;
- **PERSONNE EXPOSEE** : toute personne se trouvant entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse (Annexe I, 1.1.1 - Directive 98/37/CEE) ;
- **INSTALLATEUR** personne préposée à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à l'entretien, au nettoyage et au transport du dispositif (Annexe I, 1.1.1 Directive 98/37/CEE) ;
- **RISQUE RÉSIDUEL** risque qui n'a pas pu être éliminé ou réduit suffisamment pendant la phase de conception.



Attention

*Les indications précédées de ce symbole mentionnent des informations, des prescriptions ou des procédures qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent provoquer des lésions graves voire mortelles ou des risques à long terme pour la santé des personnes et pour l'environnement.*



Prudence

*Les indications précédées de ce symbole mentionnent des procédures ou des pratiques qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent endommager sérieusement la machine ou le produit.*



Informations

*Les indications précédées de ce symbole mentionnent des informations importantes ; le non-respect de ces indications peut invalider la garantie contractuelle.*

---

**NORMES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS DE L'INSTALLATEUR**


---

Pour travailler dans le respect des normes de sécurité, il faut :

- utiliser des vêtements conformes aux dispositions légales (chaussures de sécurité, lunettes de protection, gants et casque de protection);
- éviter de porter des objets qui peuvent s'accrocher (cravates, bracelets, colliers, etc.).

**Un portail motorisé est une machine et doit être installé conformément aux dispositions de lois, aux normes et aux réglementations en vigueur.**

**Avant d'effectuer l'installation des personnes professionnellement compétentes doivent procéder à une analyse des risques sur le site de l'installation, conformément aux normes en vigueur pour les portails motorisés (EN 12453 et EN 12445). Dans les pays extracommunautaires, se conformer non seulement aux normes citées mais également aux lois et aux réglementations nationales.**

- L'installation doit être effectuée par des personnes professionnellement compétentes.
- L'installation, les branchements électriques et les réglages nécessaires doivent être effectués selon les lois et les normes en vigueur.
- Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- Une installation incorrecte peut constituer un danger.
- Les emballages ne doivent pas être jetés dans la nature, mais doivent être éliminés en conformité avec les normes et les réglementations en vigueur.
- Avant de commencer l'installation, vérifier que le produit et l'emballage ne sont pas endommagés.
- Ne pas installer le produit dans des zones à risque explosion : la présence de gaz, poussières ou fumées inflammables représente une sérieuse menace pour la sécurité.
- Vérifier la présence des dispositifs de sécurité et que toutes les zones présentant des risques d'écrasement, cisaillement ou happement ou de toute manière dangereuses sont munies de protections conformément aux normes en vigueur pour les portails motorisés.
- Obligation de délimiter avec des barrières la zone d'intervention pour interdire l'accès aux personnes non habilitées.
- Les dispositifs de protection doivent être installés après une analyse des risques effectuée sur le site ; vérifier également qu'ils sont marqués et qu'ils fonctionnent selon les normes en vigueur.
- Sur chaque installation doivent figurer, de façon visible, les données prescrites par les normes applicables.
- Avant d'effectuer le branchement de la ligne d'alimentation, vérifier que la puissance disponible est conforme aux données nominales.

Vérifier la présence d'un disjoncteur magnétothermique différentiel approprié en amont de l'installation.

- Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'utilisation de composants incompatibles avec une utilisation correcte et en conditions de sécurité.
- L'installateur doit fournir toutes les informations concernant le fonctionnement de l'automatisme, particulièrement au sujet des procédures de manœuvre manuelle en cas d'urgence et des risques résiduels éventuels.

---

**MISES EN GARDE POUR L'UTILISATEUR**


---

- Les indications et les mises en garde figurant ci-après font partie intégrante et essentielle du produit. Elles doivent être remises à l'utilisateur et doivent être lues attentivement parce qu'elles contiennent des informations importantes pour l'utilisation et l'entretien. Ces instructions doivent être conservées et remises à tous les utilisateurs futurs éventuels.
- Cet automatisme doit être utilisé exclusivement pour l'usage pour lequel il est prévu. Toute autre utilisation est impropre et donc dangereuse.
- Éviter de stationner près des pièces mécaniques en mouvement. Ne pas entrer dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement. Toute tentative d'empêchement ou de blocage du mouvement de l'automatisme peut constituer un danger.
- Empêcher les enfants de jouer ou de stationner dans le rayon d'action de l'automatisme.
- Surveiller les radiocommandes et tout autre dispositif d'activation du mouvement pour éviter tout actionnement involontaire par les enfants ou les personnes non habilitées.
- En cas de panne ou de fonctionnement irrégulier, couper l'alimentation à l'automatisme en utilisant l'interrupteur principal. Ne pas tenter d'intervenir ou de réparer l'unité principale et s'adresser à l'installateur de l'automatisme ou à un autre installateur spécialisé. Le non-respect de cette mise en garde peut engendrer des situations dangereuses.
- Toutes les interventions de réparation et d'entretien, y compris celles de nettoyage de l'actionnement ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées.
- Pour garantir un fonctionnement correct et efficace il faut suivre les instructions du fabricant et faire effectuer l'entretien périodique par du personnel spécialisé qui vérifie notamment le bon fonctionnement des dispositifs de protection.
- Toutes les interventions de réparation et d'entretien effectuées doivent être notées sur le registre d'entretien et mises à dispositions de l'utilisateur.


**Attention**
**RISQUES RESIDUELS**

***Pendant l'ouverture du portail, la zone d'opération du bras de l'opérateur est dangereuse pour quiconque s'en approche imprudemment avec les mains ou toute autre partie du corps.***

## 1. DESCRIPTION DE L'OPÉRATEUR

### 1.1 Utilisation prévue et domaine d'application

L'opérateur électromécanique **RAIDER 2500** a été conçu pour automatiser le mouvement de portails battants à deux vantaux ou à un seul vantail.

**Le domaine d'application se limite aux portails à usage en copropriété n'effectuant pas de toute façon plus de 50 cycles par jour.**

Toute autre utilisation est impropre et donc dangereuse.

**Toute autre utilisation n'est pas autorisée par Aprimatic.**



#### Prudence

**L'opérateur ne peut pas être considéré comme une partie de support ou de sécurité du portail ; ce dernier doit être doté de systèmes adaptés à son soutien et à sa sécurité.**

**Il est interdit d'utiliser ce produit à des fins impropres ou autres que celles qui sont prévues.**

**Il est interdit d'altérer ou de modifier le produit.**

**Le produit doit être installé en utilisant uniquement du matériel APRIMATIC.**

### 1.2 Caractéristiques générales

- L'opérateur RAIDER 2500 est irréversible: il garantit donc le maintien des positions de fermeture et d'ouverture pour des vantaux faisant jusqu'à 1,8 m de long, sans qu'une serrure électromécanique soit nécessaire.

**Remarque: il est obligatoire d'utiliser une serrure électromécanique pour les vantaux dépassant cette longueur (jusqu'à 3 m maxi).**

**ATTENTION: dans tous les cas, le moteur irréversible ne constitue pas une sécurité anti-intrusion.**

- Le système de déverrouillage d'urgence permet de manoeuvrer le portail manuellement (à utiliser en cas de panne de courant). Situé sur la partie inférieure de l'opérateur, le système de déverrouillage est facile d'accès, simple à manoeuvrer et fiable (consulter le par. 5.1).

- La sécurité anti-écrasement s'obtient en effectuant un réglage sur la platine de commande **Aprimatic** modèle **RSK24-2000/2500** ou modèle Aprimatic équivalent.



#### Informations

**N'UTILISER AUCUNE autre platine - Aprimatic S.p.A. décline toute responsabilité quant au non-respect de telles prescriptions.**

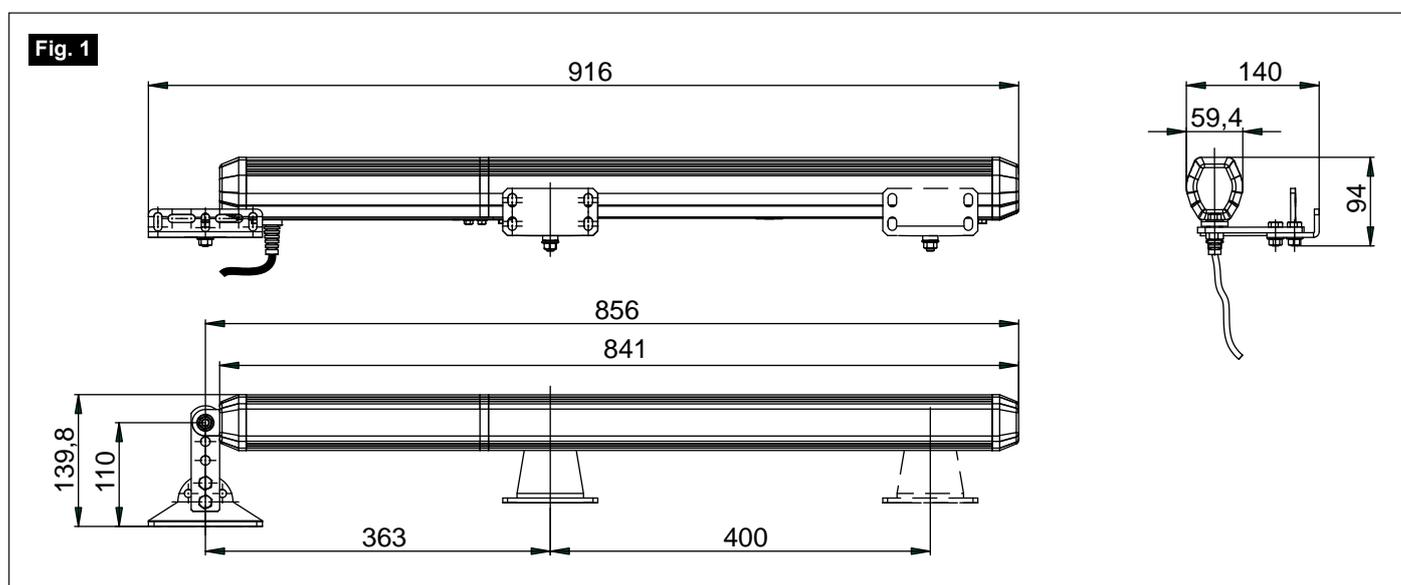
### 1.3 Dimensions d'encombrement

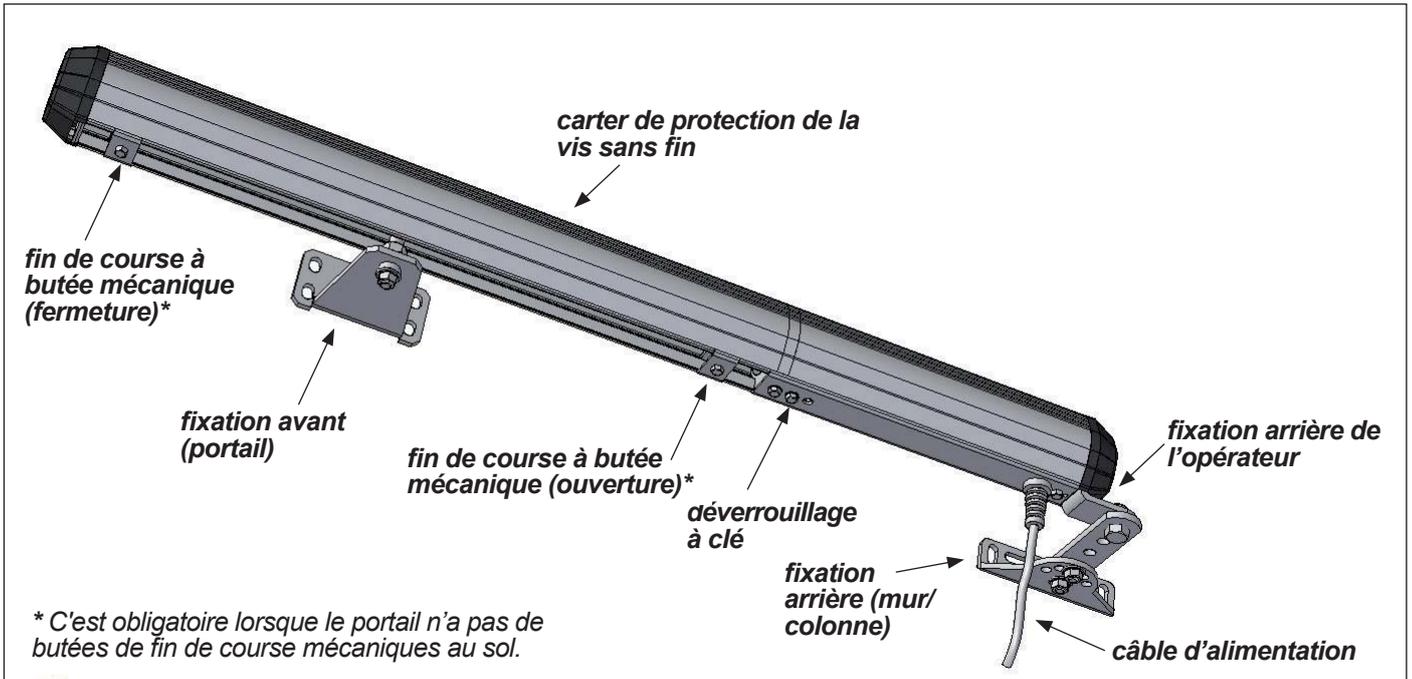
(voir Fig.1).

### 1.4 Données techniques (voir la Table)

**IMPORTANT: Le niveau de bruit rentre dans les limites maximales établies par les normes CEE seulement en ce qui concerne le fonctionnement de l'opérateur, séparé du vantail et du pilier.**

Données techniques	
Tension d'alimentation	230 / 115 [sur demande] VAC (+6 % ; -10 %)
Alimentation du moteur	24 VDC
Frequence	50/60 Hz
Puissance absorbée	100 W
Force de poussée MAXI	2500 N
Course MAXI	400 mm
Vitesse linéaire MAXI	16 mm/sec.
Température ambiante de service	-20°C +65°C



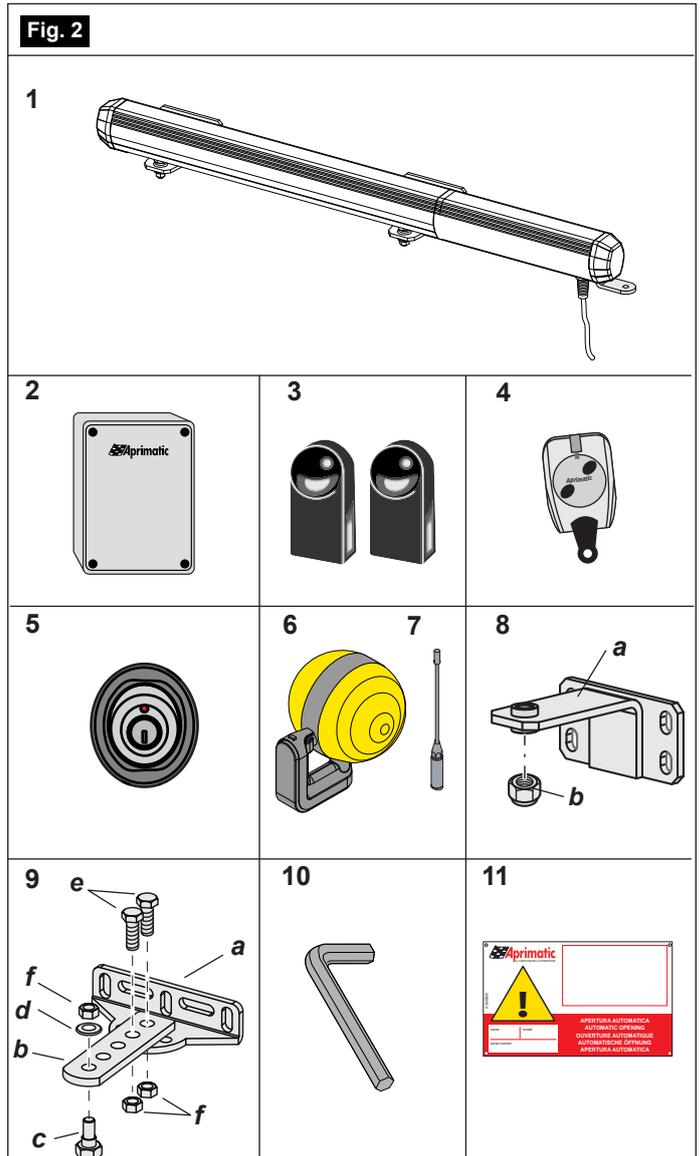


### 1.5 Composants de l'installation

Vérifier que tous les composants cités dans le tableau figurant ci-après sont bien présents dans l'emballage d'origine et qu'ils sont en bon état (*faire référence à la Fig.2*).

réf.	description	q.té
1	Opérateur <b>RAIDER 2500</b>	2*
2	Platine de commande <b>Aprimatic RSK-24</b>	1
3	Paire de cellules photoélectriques <b>ER4 N</b>	1
4	Émetteur bicanal <b>TR2</b>	1
5	Bouton à clé <b>PC12 E</b>	1
6	Lampe clignotante <b>ET2 N</b>	1
7	Kit antenne 433 MHz pour lampe clignotante	1
8	Fixation avant (portail) a fixation avant b écrou autobloquant M8 UNI 7473-6S ZN-B	2* 2*
9	Fixation arrière (mur/colonne) a plaque de fixation mur/colonne b plaque de fixation opérateur c vis d rondelle e vis TE 8x25 UNI5739-8.8 ZN-B f écrou autobloquant M8 UNI 7473-6S ZN-B	2* 2* 2* 2* 4* 6*
10	Clé de déverrouillage	1
11	Plaque <b>Aprimatic</b> de signalisation	1
	Instructions; Mises en garde; Garantie	1

\* quantité à réduire de moitié en cas de kit pour version à un vantail



2. OPÉRATIONS AVANT L'INSTALLATION

2.1 Préparation des raccordements électriques



**Attention**

Toute l'installation doit être réalisée par des personnes qualifiées, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation (normes CEI 64 - 8 / EN 60335-1..). La mise à la terre des masses métalliques de la structure (portail et piliers) est obligatoire.

- Réaliser les raccordements électriques des dispositifs de contrôle et de sécurité du système selon le schéma de la **fig.3** ; respecter les mises en garde fournies par ce manuel ainsi que les notices d'instruction des composants montés. Prévoir des canalisations appropriées (externes ou encastrées) jusqu'à l'emplacement de montage des dispositifs.
- Le **boîtier** contenant les éléments électroniques est étanche et doit être positionné à au moins 30 cm du sol ; les sorties des câbles doivent obligatoirement être orientées vers le bas. Les raccords reliant les tuyaux porte-câbles au boîtier doivent être étanches afin d'empêcher toute pénétration d'eau de condensation, d'insectes et de petits animaux.
- **ALIMENTATION: 230 / 115 [sur demande] VAC** - Câble 3x1,5mm<sup>2</sup> (section min.) ; choisir une section de câble adaptée à la longueur de la ligne.

S'il s'avère nécessaire d'introduire une gaine de protection dans le câble d'alimentation de l'automatisme, effectuer l'opération avant de raccorder le câble aux boîtes de dérivation.

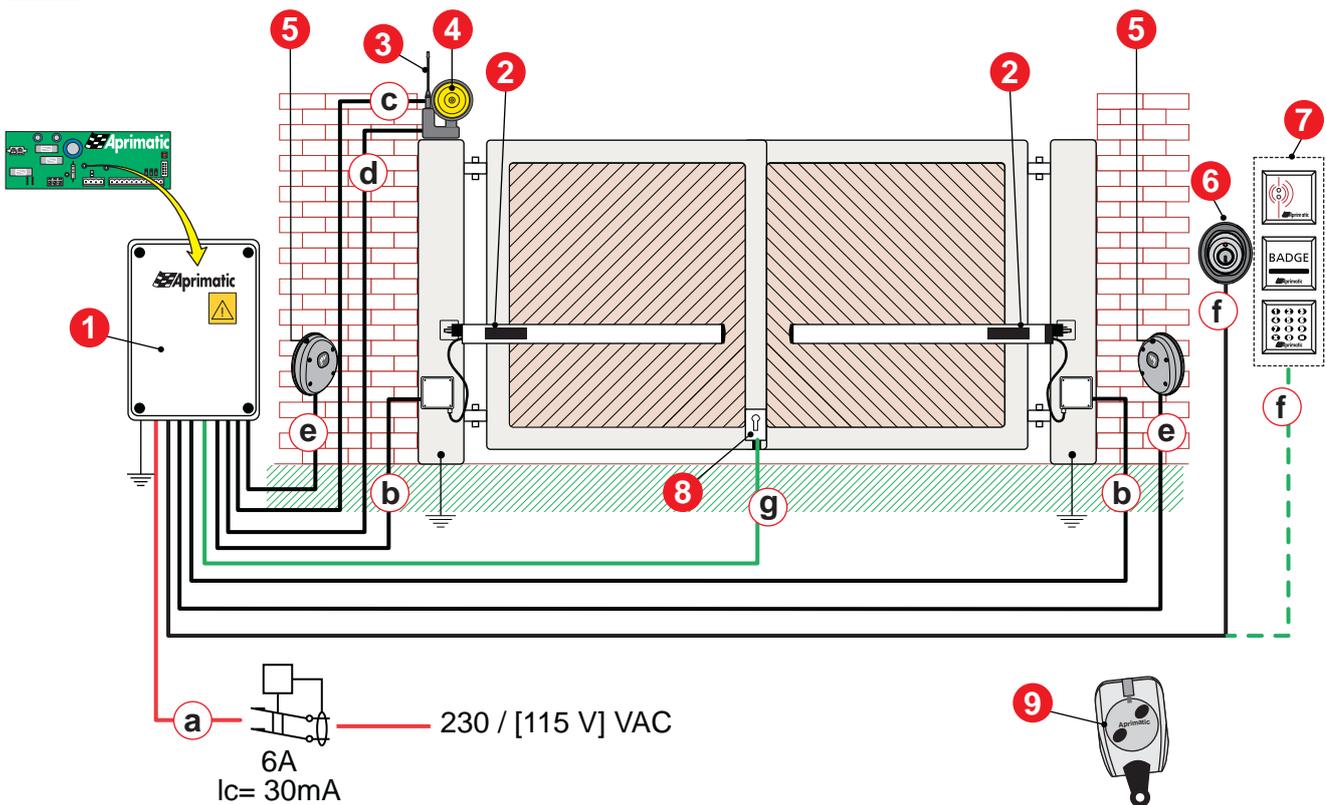
**IMPORTANT ! Toujours prévoir un interrupteur général en amont de la ligne pour garantir une déconnexion omnipolaire avec une ouverture minimum des contacts de 3 mm (relier à un disjoncteur magnétothermique différentiel de 6 A - sensibilité 30 mA).**

- **Connexion opérateur/platine** - l'opérateur étant muni d'un encodeur, il est recommandé d'utiliser le câble blindé disponible dans le catalogue **Aprimatic (câble supplémentaire blindé à 6 pôles, longueur 10 m)**.
- Les dispositifs accessoires de contrôle et de commande ainsi que le bouton d'arrêt d'urgence doivent être positionnés dans le champ visuel de l'automatisme, loin des parties en mouvement et à une hauteur minimum du sol de 1,5 m.

Français

Fig. 3

SCHEMA D'INSTALLATION DU SYSTEME



- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| 1 | platine de commande.....  | a | 2 x 1,5 mm <sup>2</sup> + terre  |
| 2 | opérateur.....  | b | 2x1,5 mm <sup>2</sup>  |
| 3 | antenne 433,92 MHz.....   | c | câble fourni   |
| 4 | lampe clignotante.....  | d | 2 x 1 mm <sup>2</sup>  |
| 5 | cellules photoélectriques.....                                      | e | émetteur 2 x 0,75 mm <sup>2</sup> ; récepteur 4 x 0,75 mm <sup>2</sup> |
| 6 | bouton à clé.....   | f | 3 x 0,75 mm <sup>2</sup>   |
| 7 | dispositifs de contrôle en OPTION.....                              | f | 3 x 0,75 mm <sup>2</sup>   |
|   | <i>Lecteur de proximité* , Lecteur de carte* , Clavier digital*</i> |   |  |
| 8 | serrure électromécanique*.....                                      | g | 2 x 1,5 mm <sup>2</sup>  |
| 9 | émetteur bicanal  |   |  |

\* accessoire en option (consulter le catalogue de vente)

**2.2 Contrôles à effectuer sur le portail**

- Avant d'effectuer tout montage, il est recommandé de contrôler les vantaux de façon complète ; s'assurer qu'ils sont en bon état et qu'ils ne sont ni cassés ni endommagés.
- Vérifier que le mouvement des vantaux est uniforme et que les charnières correspondantes ne présentent ni jeux ni frottements.
- Vérifier que les vantaux sont bien d'aplomb (**Fig.4**) (parfaitement stables quel que soit le point de pivotement).
- S'assurer que les vantaux complètement fermés se joignent parfaitement et uniformément sur toute la hauteur.
- À l'aide d'un dynamomètre, vérifier que l'effort d'ouverture et de fermeture des vantaux (mesuré à l'extrémité du vantail) ne dépasse pas 15 kg. (147 N) - *Rif. EN 12604 - EN 12605.*
- Si nécessaire, réparer/remplacer les charnières de façon à ce que les vantaux puissent facilement être manœuvrés à la main.
- Vérifier que les piliers de support des vantaux sont appropriés et les renforcer si nécessaire.
- Vérifier si la zone de positionnement de la fixation avant sur le portail a besoin d'être renforcée. Si nécessaire, souder un support approprié (bande profilée) servant à répartir la charge sur une zone étendue (**Fig.5**).
- Effectuer une analyse correcte des risques relatifs à l'installation et à la machine (portail avec automatisme) selon le **D.M. 98/37 CEE.**

**2.3 Positionnement des fixations**

- Choisir sur le vantail le point le plus adapté au positionnement en hauteur de la fixation avant de l'opérateur. Se placer, autant que possible, à mi-hauteur du vantail ; la zone du vantail la plus solide et la moins exposée à la flexion.
- Remarque: éviter toute installation à proximité du sol pour faciliter l'utilisation du système de déverrouillage manuel.**
- Définir le positionnement des fixations de l'opérateur par rapport au centre de rotation du vantail (**Fig.6** et **Tab.1**).

**Attention** **Toujours VÉRIFIER les cotes et les angles de montage correspondant aux différents types de portail, pilier et charnières.**

**A** et **B** : cotes de montage de la fixation arrière qui doivent être le plus possibles identiques entre elles pour obtenir des vitesses périphériques uniforme ; elles sont déterminantes pour la définition des éléments suivants:

- la course utile de l'opérateur (**C**)
- la vitesse périphérique du vantail
- l'angle d'ouverture max. du vantail ( $\alpha$ )

**Y** : cote du bord du pilier à l'axe de la charnière du portail.  
**E** : cote du point d'appui de la fixation avant à l'axe de la charnière du portail.

**Tab. 1**

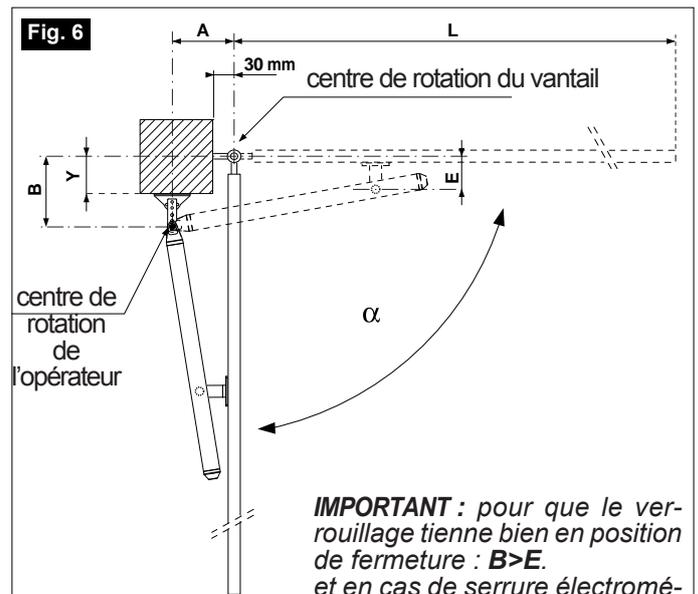
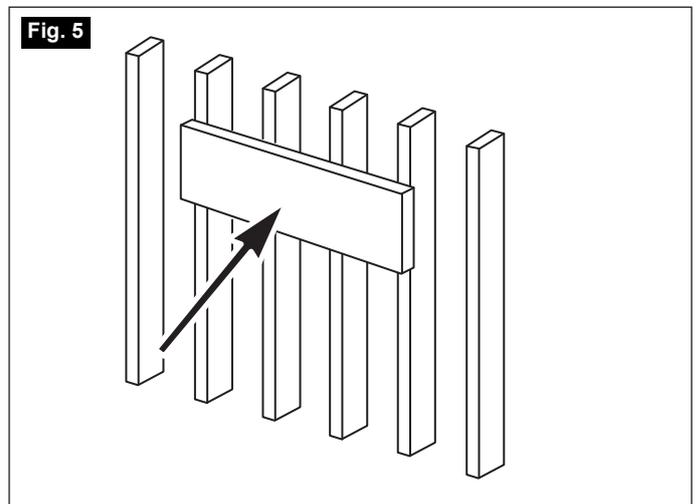
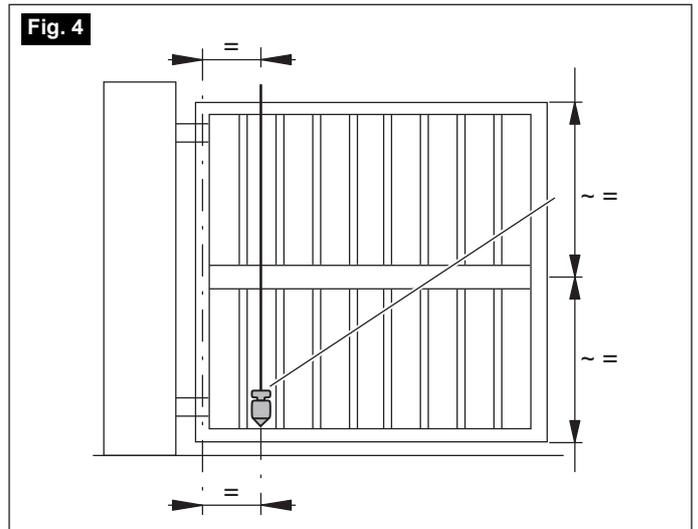
		A (mm)							
		70		100		130		150-190	
		$\alpha$	Y MAX						
B (mm)	90	100°*	10*	110°	10	120°	10	115°*	10*
	120	95°	30	100°	30	105°	30	100°	30
	150	95°	70	90°	70	90°	70		
	170	90°*	100*	90°	100				
	200	90°*	120*						

Cotes recommandées

\*déconseillé

Le **tab.1** fournit les données de référence, et de ce fait, non obligatoires.

**IMPORTANT** : Si la distance entre l'arrête du pilier et le centre de rotation du vantail dépasse la cote **Y max.** indiquée par le tableau ou bien si le vantail est fixée à une paroi continue, il faut pratiquer un logement pour l'opérateur (voir **par.2.5**).



**IMPORTANT** : pour que le verrouillage tienne bien en position de fermeture : **B > E.**  
 et en cas de serrure électromécanique : **B ≥ E.**

**A ≥ 70 mm - B ≥ 90 mm**

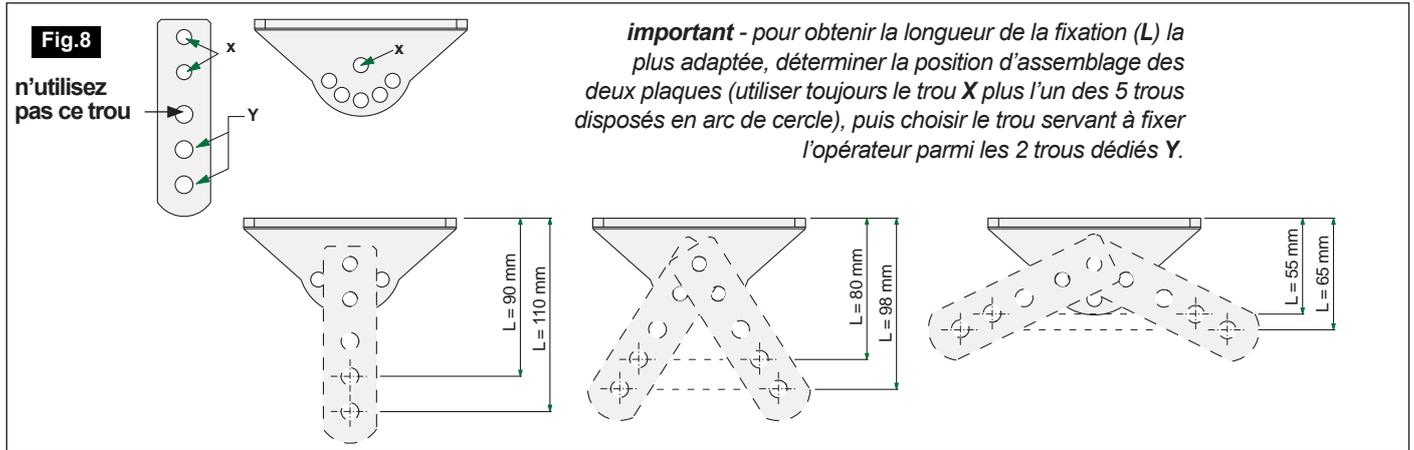
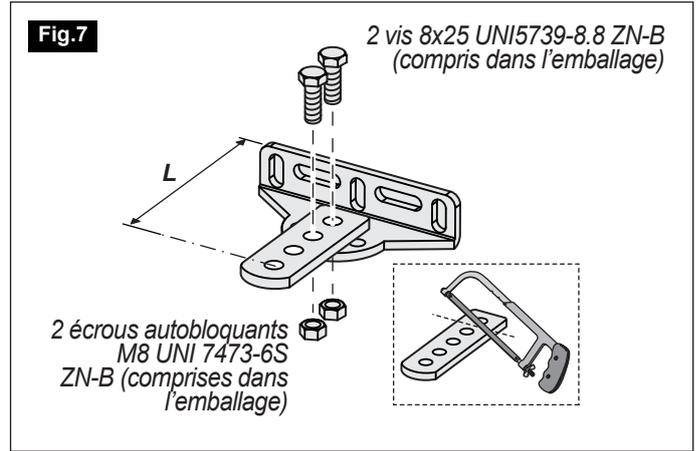
**A+B = course utile (C)** pour obtenir  $\alpha = 90^\circ$ . Pour dépasser cette valeur, il faut - après avoir identifié les cotes **A** et **B** optimales pour le montage - diminuer la cote **B** juste ce qu'il faut pour obtenir l'angle d'ouverture souhaité, en faisant attention à la cote **Y** pour éviter toute interférence entre l'opérateur et le pilier.

**2.4 Réalisation de la fixation arrière**

- Identifier la cote **B** de fixation de l'opérateur la plus adaptée pour le montage (**Fig.6 et Tab.1**).
- Sur la base de la valeur **B**, calculer la longueur (**L**) de la fixation arrière:  $L = B - Y$ . Assembler les 2 plaques constituant la fixation de façon à réaliser la longueur en question (voir exemple **Fig.7**).

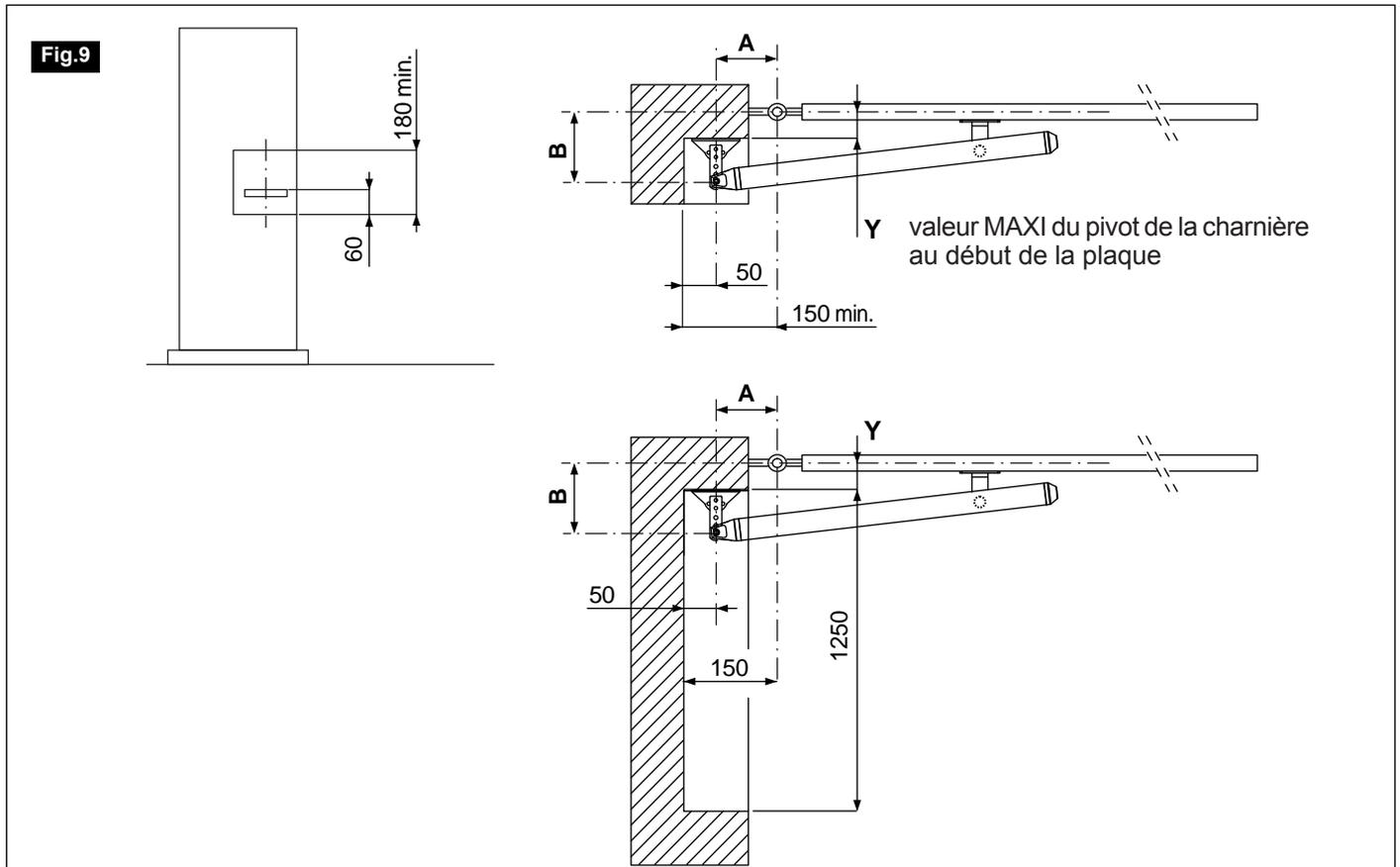
La **Fig.8** représente les assemblages possibles de la fixation ainsi que la longueur correspondant à chacun d'eux.

- Fixer les plaques à l'aide des paires de vis et d'écrous fournies.
- Puis, à l'aide d'une scie à métal, couper la plaque de fixation de l'opérateur juste après le trou utilisé.



**2.5 Réalisation du logement sur des piliers en maçonnerie pour la fixation arrière de l'opérateur**

Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer des logements pour effectuer la fixation arrière de l'opérateur sur des piliers en maçonnerie. Consulter la **Fig.9** pour bien dimensionner les logements.



Français

### 3. INSTALLATION

#### 3.1 Application de la fixation avant

- Après assemblage, la plaque de la fixation peut être soudée à la colonne ou bien fixée à la paroi en maçonnerie à l'aide de vis M8 et de chevilles expansibles de 15 mm de diamètre, en acier ou en fonte (exemple Fig.10).

**ATTENTION:** Si la maçonnerie n'est pas suffisamment solide ou si la paroi est composée de briques percées, il est recommandé d'utiliser des chevilles chimiques pour vis M8 (consulter les instructions fournies avec les chevilles acquises).

#### 3.2 Montage de l'opérateur sur la fixation arrière

- Monter l'opérateur sur la fixation à l'aide de la vis verticale avec rondelle (Fig.11 réf. A et B) et bloquer en appliquant l'écrou autobloquant (Fig.11 réf. C).



Attention

Manipuler l'opérateur avec soin lorsqu'il faut le monter ou le démonter des logements correspondants, afin d'éviter tout accident à soi-même ou aux autres personnes à proximité.

Fig.10

**Remarque:** La fixation par vis et les trous oblongs pratiqués sur la plaque permettent de régler de façon précise la position de celle-ci avant tout serrage définitif.

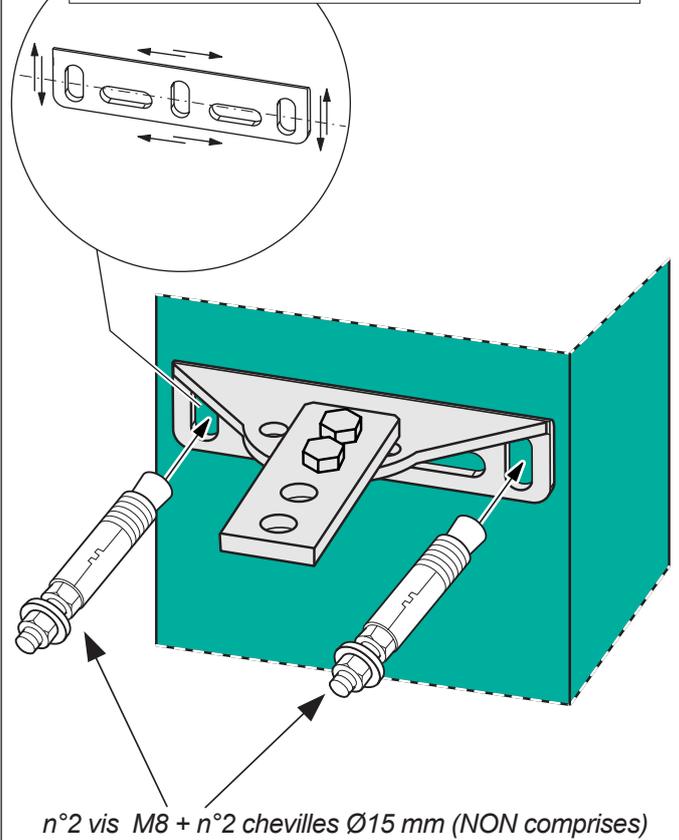
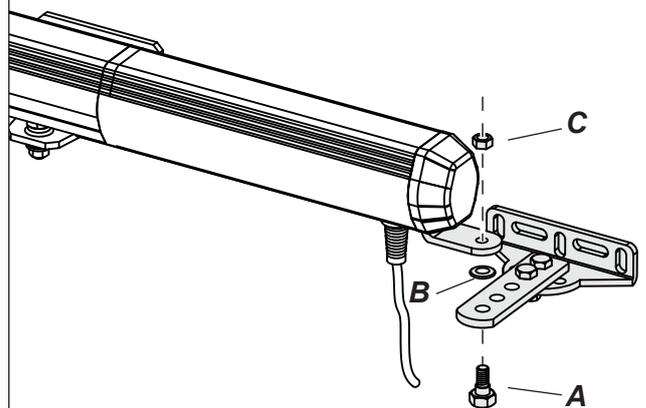


Fig.11



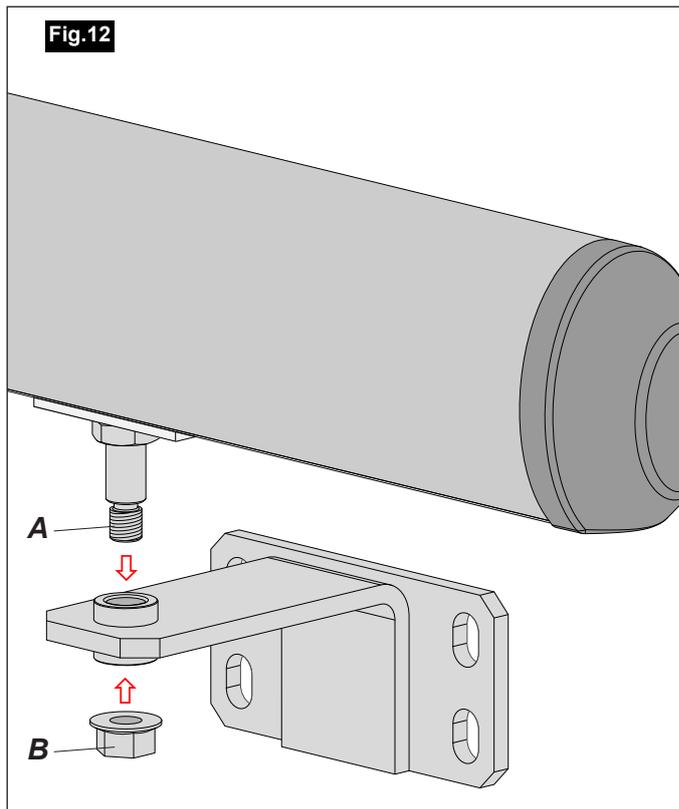
### 3.3 Positionnement avant de l'opérateur

- Mettre le portail en position fermée.
- Déverrouiller l'opérateur en tournant la clé de déverrouillage de 180° (voir par. 5.1), puis s'assurer que l'opérateur est en position de fin de course (butée mécanique de fermeture).
- Introduire le goujon inférieur de l'opérateur (*fig.12-réf.A*) (préalablement enduit de graisse) dans le trou de la fixation avant qui devra-t être fixée au portail. Après ça, bloquer les pièces au moyen de l'écrou à embase fourni *réf.B*.
- Faire coulisser manuellement la fixation avant, jusqu'en fin de course, à l'extrémité de l'opérateur.
- Poser un niveau sur le carter et mettre l'opérateur à niveau (*fig.13*).

**IMPORTANT: une inclinaison MAXI de  $\pm 3^\circ$  est admise tenant compte du mouvement du portail ou de petites erreurs de montage.**

- Ancrer l'opérateur au portail au moyen de la fixation avant et à l'aide de vis appropriées (indiquées à la *Fig.13*).

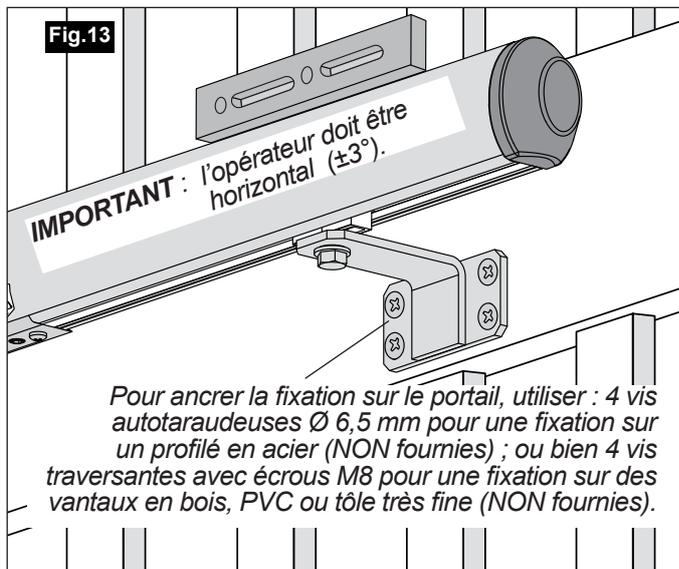
**IMPORTANT: la fixation avant doit obligatoirement être PARALLÈLE à l'opérateur.**



### 3.4 Contrôle du montage mécanique

- Avec l'opérateur encore déverrouillé, ouvrir et refermer le vantail pour s'assurer que l'opérateur fonctionne librement sans frottements et sans entrer en contact avec le vantail ou le pilier. Contrôler l'angle d'ouverture.

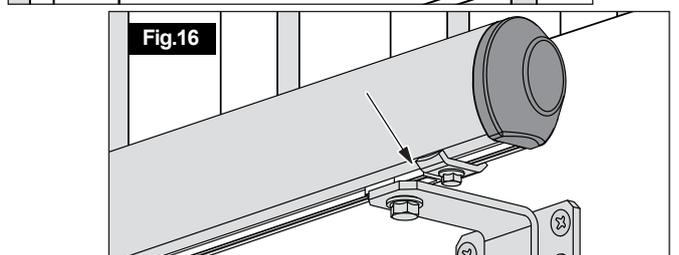
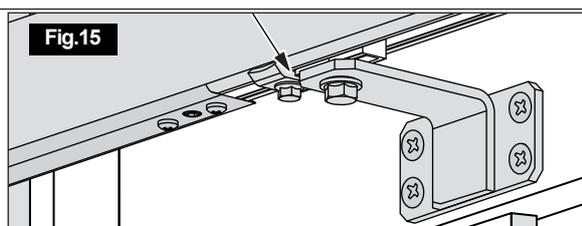
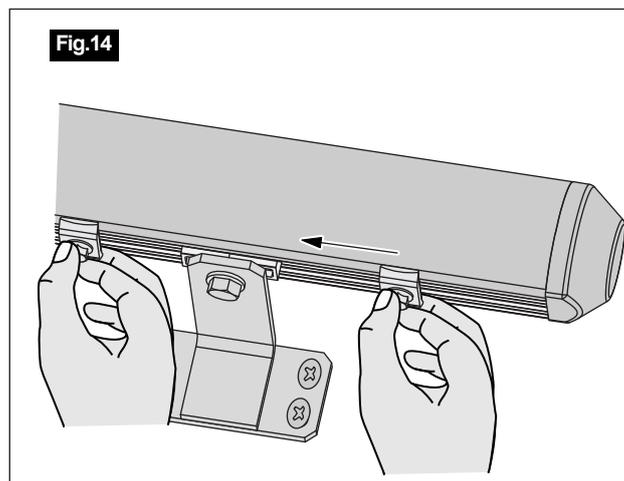
**Après avoir effectué le contrôle, rétablir le verrouillage en tournant la clé de déverrouillage de 180°, puis mettre le portail en position de fermeture (voir par.5.1). ATTENTION: Manoeuvrer le portail lentement et sans à-coups.**



### 3.5 Réglage des arrêts mécaniques de fin de course

**Le réglage des arrêts est obligatoire lorsque le portail N'EST PAS équipé de butées mécaniques au sol.**

- Une fois le portail fermé, mettre l'arrêt en position de fermeture, contre la partie en plastique (*Fig.15*) et le fixer.
- Ouvrir le portail de 90° MAXI (déverrouiller l'opérateur si nécessaire: voir *par.5.1*); mettre l'arrêt en position d'ouverture, contre la partie en plastique (*Fig.16*) et le fixer.



#### 4. CONTRÔLES ET RÉGLAGES

À l'aide d'un dynamomètre, contrôler la force de poussée à l'extrémité du vantail lorsque celui-ci est en mouvement. Elle ne doit pas dépasser 15 kg (147 N). Dans le cas contraire, régler la force de service sur la platine électronique (voir "Programmation avancée" dans le manuel de la Platine électronique).



**Attention**

*Une fois le réglage effectué, vérifier de nouveau avec le dynamomètre que la valeur de la force de poussée correspond à la valeur prévue; dans le cas contraire, régler encore la poussée.*

*Si le mouvement du vantail requiert une force de poussée trop élevée, contrôler avec soin la mécanique, l'aplomb et les frottements du vantail proprement dit. En outre, équiper l'installation d'autres dispositifs de détection présence tels que les cellules photoélectriques, les bords de sécurité, etc. (d'après une analyse attentive des risques potentiels).*



**Informations**

*Selon le décret ministériel 98/37 CEE, on rappelle qu'il est nécessaire de rédiger une déclaration de conformité de la machine et une proposition d'entretien programmé; ces documents doivent être remis à l'utilisateur. Pour l'entretien, consulter le par.5.2.*

#### 5. UTILISATION CORRECTE DE L'OPÉRATEUR

L'automatisme a été conçu et réalisé pour être utilisé sur des portails battants à usage résidentiel et domestique, pour un nombre maximum de 50 manoeuvres par jour.

Respecter les dimensions des vantaux qui sont indiquées dans les caractéristiques techniques du produit.

Lire attentivement les mises en garde générales qui sont fournies. L'opérateur est irréversible, par conséquent, lorsqu'il n'est pas en service ou sous tension, il est impossible de déplacer le vantail du portail à moins d'un déverrouillage de la motorisation (lire le par. 5.1).

##### 5.1 Déverrouillage de la motorisation pour déplacer le portail manuellement (MANOEUVRE DE SECOURS)

Pour déplacer le portail manuellement en cas de coupure de courant ou d'absence des batteries, il est nécessaire de déverrouiller l'opérateur.



**Attention**

*Pour pouvoir effectuer cette manoeuvre, il faut se placer du côté intérieur du portail ; en cas d'une coupure de tension, il doit être possible d'atteindre le côté intérieur par un autre accès.*

##### Déverrouillage de la motorisation

- Introduire la clé six pans servant au déverrouillage, puis la tourner de 180° (Fig.17) (le sens de rotation n'est pas important, mais il est indispensable d'effectuer une rotation de 180°).
- Manoeuvrer le portail à la main, lentement et sans à-coups.

##### Rétablissement de la motorisation

Pour rétablir la motorisation, il suffit de :

- Introduire la clé six pans servant au déverrouillage, puis la tourner de 180° (Fig.17) (le sens de rotation n'est pas important, mais il est indispensable d'effectuer une rotation de 180°).
- Manoeuvrer le portail à la main, lentement et sans à-coups jusqu'au déclic métallique d'enclenchement de la transmission mécanique.

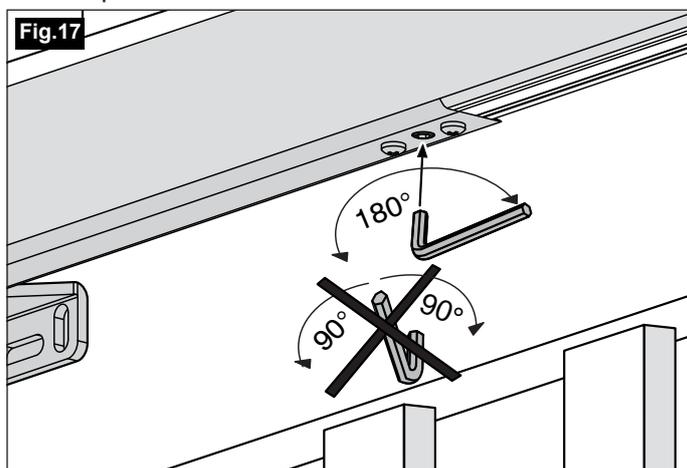
##### 5.2 Entretien programmé

Il est recommandé de consulter la société qui a installé l'automatisme et d'établir avec elle un programme d'entretien, conformément aux normes du secteur.

**Aprimatic S.p.A.** effectue les recommandations suivantes concernant l'entretien des composants de l'automatisme: **ne pas jeter la batterie dans la nature ; utiliser au contraire les conteneurs prévus à cet effet dans les points de vente.**

Les batteries étant un produit de consommation, elles ne sont pas couvertes par la garantie.

L'entretien que la société **Aprimatic S.p.A.** recommande pour les parties composant la menuiserie et le système électrique est indiqué au **Tab.2**.



opération	Tab.2	periodicité
Contrôler la lubrification des points d'appui des fixations avant et arrière de chaque opérateur.		Tous les 6 mois
Contrôler le fonctionnement du déverrouillage manuel de secours.		Tous les 6 mois
Contrôler le fonctionnement des arrêts mécaniques pour la course des opérateurs.		Tous les 6 mois
Contrôler les charnières du portail ainsi que leur lubrification.		Tous les 12 mois
Contrôler la solidité de la structure des vantaux et, si nécessaire, serrer ou renforcer les parties affaiblies.		Tous les 12 mois
Nettoyer la contre-plaque de la serrure électromécanique (si elle est prévue).		Tous les 6 mois

Français

ESPACE RÉSERVÉ À L'INSTALLATEUR

VEUILLEZ DONNER UNE COPIE DE CETTE PAGE À L'UTILISATEUR



**Aprimatic S.p.A.**

via Leonardo da Vinci, 414

40059 Villa Fontana di Medicina - Bologna - Italia

Tel. +39 051 6960711 - fax +39 051 6960722

**info@aprimatic.com - www.aprimatic.com**



**MANUFACTURER'S CE DECLARATION of CONFORMITY according to EN 45014**  
*DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITA' del COSTRUTTORE secondo EN 45014*

**We:**  
**noi :**

**APRIMATIC S.p.A.**  
Via Leonardo da Vinci, 414  
40059 VILLA FONTANA – MEDICINA (BO)  
ITALY

**Declares under its sole responsibility that the products:**  
*Dichiara sotto la Sua responsabilità che i prodotti:*

**Electromechanical operator for swing gates residential use – model RAIDER 2500;**  
*Attuatore elettromeccanico per cancelli ad ante battenti ad uso residenziale – modello RAIDER 2500;*

**Fulfill the essential requirements of Electromagnetic Compatibility and of Electrical Safety as prescribed by the Directives:**

*Soddisfano i requisiti essenziali di Compatibilità Elettromagnetica e di Sicurezza Elettrica previsti dalle Direttive:*

- **2004/108/EC ( Electromagnetic compatibility ) and subsequent modifications;**  
*2004/108/EC ( Compatibilità elettromagnetica ) e successive modifiche;*
- **2006/95/EC DIRECTIVE ( LVD – Low Voltage Directive );**  
*DIRETTIVA 2006/95/EC ( Bassa Tensione );*

Villa Fontana (BO), li 27/03/2009

( luogo e data emissione )

Sig. Elia Facchetti

( nome e firma o timbratura equivalente della persona autorizzata )

pag. 1/1



**Aprimatic S.p.A.**  
via Leonardo da Vinci, 414  
40059 Villa Fontana di Medicina - Bologna - Italia  
Tel. +39 051 6960711 - fax +39 051 6960722  
**info@aprimatic.com - www.aprimatic.com**